



ARRETE PORTANT DECLARATIONS DE CREATIONS OU DE VACANCES D'EMPLOIS N° 15-2016

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Guadeloupe,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 14, 23 et 41;

Vu les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises par les collectivités territoriales et établissements publics affiliés ou non au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale;

ARRETE

ARTICLE 1 : Les déclarations de créations ou de vacances d'emplois de catégorie A, B ou C sont arrêtées conformément au tableau suivant qui comporte **17 déclarations.**

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Région Guadeloupe, à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre et à Monsieur le Représentant de l'Etat auprès des collectivités territoriales de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

ARTICLE 3 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est affiché et transmis conformément aux dispositions de la loi susvisée.

**Transmis en Préfecture
le**

Fait à Basse-Terre, le 12/05/2016

La Présidente

Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

Collectivités territoriales, Etablissements Publics	GRADE	Intitulé du poste	Motif de la vacance	Temps de travail	N° ENREG.
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	ASSISTANTE ADMINISTRATIVE	Fin de contrat	30 H 00	433
Commune de Deshaies	TECHNICIEN	DIRECTEUR INFORMATIQUE	création de poste	35 H 00	434
CCAS des Abymes	DGS ADJOINT COMMUNES DE 10 000 à 20 000 HABITANTS	Directeur Général du CCAS	Fin de contrat	35 H 00	435
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE	Chargée de propreté des locaux	Détachement ou intégration directe	35 H 00	436
Conseil Régional	ATTACHE	chef du service ingénierie et évaluation de la formation professionnelle et de l'apprentissage	Fin de contrat	35 H 00	437
Conseil Régional	ATTACHE	Chargé(e) d'animation axe 3 du PO FEDER 2014-2020	Fin de contrat	35 H 00	438
Conseil Régional	ATTACHE PRINCIPAL	chef du service ingénierie et évaluation de la formation professionnelle et de l'apprentissage	Fin de contrat	35 H 00	439

Conseil Régional	ATTACHE PRINCIPAL	Chargé(e) d'animation axe 3 du PO FEDER 2014-2020	Fin de contrat	35 H 00	440
Conseil Régional	INGENIEUR	chargé d'affaires européennes et internationales de développement rural, agriculture, pêche	Fin de contrat	35 H 00	441
Caisse des écoles des Abymes	DGS ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	Directeur général	Fin de contrat	35 H 00	442
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 2EME CLASSE	Assistant polyvalent du service des assemblées	Mutation externe	35 H 00	443
Communauté d'Agglomération CAP EXCELLENCE	ATTACHE	Directeur des affaires juridiques	Mutation externe	35 H 00	444
Communauté de communes de Marie- Galante	REDACTEUR	Responsable des Ressources Humaines	Promotion interne	35 H 00	445
Commune de Morne-à- l'Eau	CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE	CHEF DE SERVICE DE POLICE	Détachement ou intégration directe	35 H 00	446
Conseil Départemental	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE	Assistante administrative	Détachement ou intégration directe	35 H 00	447

Conseil Départemental	ATTACHE	Collaborateur au responsable du pôle des politiques culturelles	Mutation interne	35 H 00	448
Commune de Sainte-Anne	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1ERE CLASSE		Détachement ou intégration directe	35 H 00	449

LA PRESIDENTE

Hélène VAINQUEUR-CHRISTOPHE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE GUADELOUPE
BP 465, Avenue Paul LACAVE - Petit-Paris
97 100 BASSE-TERRE
Tél : 0590 99 45 00 Fax : 0590 99 45 21
Site Internet : <http://www.cdg971.com>